TAKAM TIKOU
LA REVUE DES LIVRES POUR ENFANTS — INTERNATIONAL

Un vade-mecum pour l'action internationale française en matière de livres et de lecture

21 mars 2010

dim 21/03/2010 - 04:50

Par **Éléonore Raginel et Francisco d'Almeida**, Culture et développement

La commission nationale de la coopération décentralisée a élaboré, à l'initiative de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DGM/ DAECT/ MAEE), un guide pour favoriser les actions de coopération autour du livre et de la lecture. Ce « vade-mecum » présente les actions les plus intéressantes des collectivités territoriales dans ce domaine.

Il reprend une démarche globale qui va du diagnostic de terrain à la conception du projet, et de la mise en œuvre d'un projet de bibliothèque à son évaluation, et s'attache à présenter de manière concrète les étapes à mettre en place dans un projet de coopération autour du livre.

Le cadre institutionnel de la coopération décentralisée dans le domaine du livre et de la lecture

Qu’est-ce que la coopération décentralisée ?

La coopération décentralisée désigne l’établissement de relations de long terme entre **collectivités territoriales françaises** (régions, départements, communes et leurs groupements) **et étrangères**, formalisées par **des conventions**. Celles-ci définissent les actions de coopération prévues et leurs modalités techniques et financières. La coopération peut prendre **des formes diverses** : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens et de services, coopération transfrontalière ou coopération interrégionale.

La place du livre dans la coopération décentralisée

Considérant que la culture est au fondement même de la coopération décentralisée, la Commission nationale (CNCD) a ouvert en 2007 un chantier consacré à la place du livre et aux partenariats dans les politiques culturelles sur la lecture, dont Culture et développement a été l’opérateur.
Dans cette perspective, elle a réuni un Comité de pilotage composé de collectivités territoriales, d’organismes et d’associations agissant dans le domaine du livre et de la lecture. Le Comité de pilotage s’est donné deux objectifs : la rédaction d’un vade-mecum et l’organisation d’une journée nationale mobilisatrice, le 29 juin 2009 à Grenoble, pour sensibiliser les collectivités territoriales à prendre en considération l’accès au livre et à la lecture dans leurs projets de coopération décentralisée. Le compte rendu est téléchargeable sur le site de Culture et développement www.culture-developpement.asso.fr.

Comment ce vade-mecum a-t-il été conçu ? À qui s’adresse-t-il ?

L’élaboration d’un guide pratique

Conçu comme un guide pratique pour la mise en œuvre d’actions de coopération décentralisée dans le domaine du livre et pour le développement de la lecture publique, le vade-mecum a pour objectif d’informer les professionnels des collectivités locales et des bibliothèques investies dans les partenariats, en France et à l’étranger, sur la méthodologie de mise en œuvre, sur leurs enjeux sous-jacents, et sur les initiatives exemplaires dans ce domaine. Ils y trouveront les outils nécessaires et des conseils pour la mise en œuvre d’une action de coopération autour du livre et de la lecture.

La conception du vade-mecum s’est nourrie des réflexions des différents participants aux réunions thématiques, ainsi que de plusieurs publications, comme par exemple la Charte du don de livres, présentant des principes d’intervention pour les actions de coopération raisonnée en matière de livre. Le vade-mecum s’inspire aussi de divers outils, publiés par des collectivités ou des associations, dans le but d’aider à la réflexion des décideurs dans les collectivités. Culture et développement a recensé ces publications pour rendre ces outils méthodologiques accessibles aux différents partenaires.

Les publics susceptibles d’être intéressés par ce vade-mecum

Le vade-mecum s’adresse à plusieurs types de publics :

- les élus des collectivités locales impliquées dans la coopération décentralisée autour du livre et de la lecture, ou souhaitant s'y impliquer ;
- les personnels des services techniques responsables de la mise en œuvre des actions de coopération décentralisée autour du livre et de la lecture ;
- les acteurs associatifs dont les interventions de terrain s'inscrivent dans le cadre de la coopération décentralisée autour du livre et de la lecture

Analyse détaillée du vade-mecum

Première partie : identifier les acteurs de la coopération décentralisée dans le domaine du livre et de la lecture

Dans une première partie, on trouvera d’abord la présentation de l’environnement institutionnel de la coopération décentralisée en matière de livre et de lecture, au plan bilatéral (Ministère des affaires étrangères et européennes, Ministère de la culture et de la communication, CulturesFrance) et multilatéral (UNESCO, Organisation internationale de la francophonie). L’ouvrage fournit ensuite des informations sur quelques situations choisies du livre et la lecture dans les pays partenaires : Maroc, Cameroun, Mali, Brésil, Pérou, Roumanie et Haïti. La politique nationale en matière de livre et de lecture, l’organisation administrative de la zone géographique concernée, notamment l’état de la décentralisation, la situation de la chaîne du livre (édition, librairie, réseaux de lecture publique), ainsi que les axes prioritaires de partenariats, sont présentés. Le vade-mecum s’attache également à présenter les acteurs de la coopération décentralisée dans ce domaine, ainsi que plusieurs modèles opérationnels. Des

exemples de coopération comme la CERALD, outil régional au service de l'accès à l'écrit dans la région de Tombouctou, ou la coopération livre et lecture entre la Région Île-de-France et celle de Dakar, viennent en illustrer la modélisation. De même, on trouvera la présentation de plusieurs associations représentatives agissant de le domaine du livre et de la lecture dans le cadre d'actions de coopération décentralisée (la BNF/ Centre national de la littérature pour la jeunesse - La Joie par les livres, le Cobiac en Provence-Alpes-Côte d'azur, Biblionef, Adiflor, Bibliothèques sans Frontières) ou des coopérations entre professionnels du livre (Association internationale des libraires francophones, Alliance des éditeurs indépendants). Les conditions dans lesquelles opèrent les partenaires étrangers sont elles aussi explicitées, afin d'en déduire les besoins et obstacles à prendre en compte.

Deuxième partie : identifier les partenaires en fonction des projets, de la création littéraire à la bibliothèque

La seconde partie du vade-mecum invite à une réflexion sur les axes de partenariat en matière de livre et de lecture : l'ingénierie de services, l'information et la formation professionnelles (notamment autour du livre jeunesse mais aussi de l'information technique et professionnelle), l'appui en documents, les partenariats avec les éditeurs et les libraires, dont les expériences plus ou moins difficiles que constituent Afrilivres et Quatuor du Livre en Afrique, et enfin, l'action culturelle. Afin de donner des pistes de travail et des sources d'appui technique, une présentation est faite de structures comme l'Alliance des éditeurs indépendants, le Gret (groupe de recherche de recherche et d'échanges technologiques) qui peuvent être des partenaires des collectivités locales pour l'édition, ou comme Biblionef ou Bibliothèques sans Frontières qui peuvent être des partenaires pour les bibliothèques.

En annexe, les textes fondateurs pour le développement du livre et de la lecture

En annexes, le lecteur trouvera des textes fondateurs en matière de coopération dans le domaine du livre et de la lecture, qui ont servi de base à la rédaction de ce guide : manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994), Charte du don de livres (2005), Charte du libraire francophone (octobre 2009)…

Pour aller plus loin

Le vade-mecum est en ligne sur le site de Culture et développement, et à paraître prochainement sur le site de la Commission nationale de la coopération décentralisée.

La Commission nationale de la coopération décentralisée

Espace de dialogue et de concertation entre élus en charge de la coopération décentralisée, la CNCD a pour objectif de devenir l'instrument privilégié du dialogue entre l'État et les collectivités locales pour une meilleure coordination et une plus grande complémentarité sur le plan international.
La CNCD établit un état des actions menées.
Par ailleurs, la CNCD a mis en place de nouveaux outils en ligne et des e-services innovants, afin de mieux informer l'ensemble des acteurs.
http://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/

Culture et développement

Depuis 1962, Culture et développement soutient le développement de la lecture en Afrique pour mettre en place un développement local durable et conforter la filière du livre en Afrique.
Culture et développement œuvre en faveur de l'accès à l'information et à la lecture par les supports papier, numérique et audiovisuel, grâce au maillon des bibliothèques. L'association entend également soutenir la chaîne du livre au travers de collaborations avec les éditeurs et les libraires.

Culture et développement intervient sous plusieurs formes : formation professionnelle, mise à disposition d'expertise, appui méthodologique et dispositif « Quatuor du livre en Afrique », pour fournir aux bibliothèques d'Afrique des ouvrages neufs, édités localement et achetés dans une librairie locale.
http://www.culture-developpement.asso.fr

Étiquettes

- action internationale française
- Afrique
- bibliothèques
- charte
- CNCD
- collectivités territoriales
- commission
- coopération

- Culture et développement
- Éléonore Raginel
- Francisco d’Almeida
- UNESCO

Thumbnail

